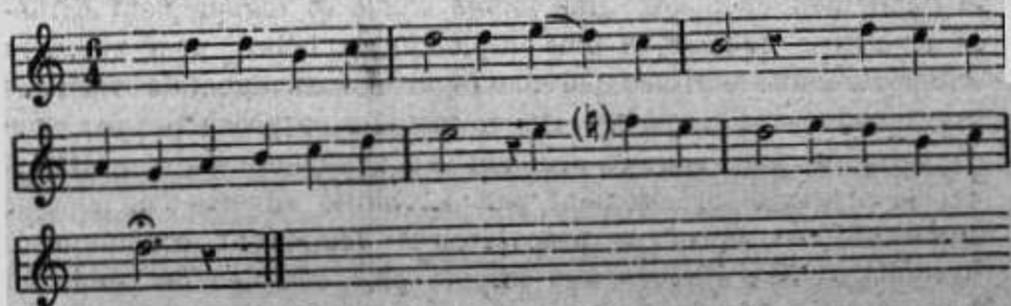


celle de M. Charles Radoux, en très sérieux progrès, paraît-il, et qui obtint sa distinction à l'unanimité moins une voix.

M. Albert Dupuis est un favori de la fortune. Il arrive à la notoriété — j'allais écrire à la célébrité — à l'âge où d'autres se débattent désespérément dans les ombres muettes de l'indifférence, d'où beaucoup ne sortent jamais. Son talent le lui mérite, car la faveur publique ne s'émeut pas aussi spontanément autour de la médiocrité. Mais dans ce domaine de l'art, le talent a besoin d'une véritable complicité des circonstances, d'un groupement de bonnes volontés pour se faire valoir, et c'est là que la fortune le sert à souhait.

Nous avons eu le plaisir de présenter aux lecteurs de WALLONIA (1) le charmant opéra liégeois de M. DUPUIS, *Jean-Michel*, monté avec tant de soins, la saison dernière, au théâtre de la Monnaie. Voici qu'on annonce un nouvel opéra, la *Ducasse*, sur un livret du critique influent M. Edm. Cattier (de la *Gazette*), et qui sera également représenté à la Monnaie. Les amis et admirateurs du musicien ont ouvert une souscription, qui est en bonne voie, afin de faire graver la partition de *Jean-Michel*. Enfin, l'œuvre va être représentée à Verviers, avec M^{lle} Friché, l'idéale Madeleine, la créatrice du rôle, et dans des décors brossés aux frais de la Ville (les Verviétois jouissent décidément d'une édilité peu ordinaire). Maintenant, voici le prix de Rome, qui a occasionné à Verviers, le 14 octobre, une manifestation grandiose en l'honneur du vainqueur, avec un cortège de cinquante sociétés, des illuminations, feux d'artifices, des montagnes de fleurs et des forêts de bannières!

M. Lucien Solvay, chargé par l'Académie d'écrire le texte de la cantate imposée, a renoncé avec raison aux sujets mythologiques et antiques tant rebattus, pour s'inspirer d'une ancienne ballade flamande du XIV^{me} ou du XV^{me} siècle, la *Chanson d'Halewyn* (2); en voici la charmante mélodie, inspirée du timbre liturgique du *Credo*:



(1) Ci-dessus pp. 413-425.

(2) Voir FLORIM. VAN DUYSSE, *Het oude Nederlandsche Lied*, La Haye, Martinus Nijhoff. Ou, pour le texte et la mélodie simplement, même auteur, *Nederlandsche Liedboek*, Gand, Vuylsteke, vol. II, n° 41.

Le texte, en une quarantaine de couplets distiques, met en scène une fille de roi qui, séduite par le lointain appel amoureux du seigneur Halewyn, monte à cheval et s'en va vers lui à travers la forêt, malgré les sombres avertissements de tous.

L'amant désiré la joint enfin, et tous deux se trouvent devant le manoir d'Halewyn... Horreur! Des gibets le couronnent, où se balancent de tendres corps de femme! Il n'est plus temps de reculer. Halewyn (une sorte de sadique moyen-âgeux, semble-t-il, une variété de Gilles de Retz — ou simplement de Barbe-Bleue) laisse seulement à la princesse le choix d'un genre de mort. Elle choisit le glaive, mais l'engage à ôter sa tunique, que le sang virginal pourrait souiller. Tandis qu'il s'exécute, vivement elle lui coupe le cou et, la tête sanglante suspendue à sa selle, la princesse reprend le chemin du palais paternel. Dans la forêt, elle rencontre la mère d'Halewyn, qui lui demande si elle a rencontré son fils. « Il est mort, répond la princesse fièrement, sa tête, je l'ai ici sous mon manteau. » Elle arrive au palais, un grand banquet est donné. « Et la tête était placée au milieu de la table. »

C'est cette donnée, d'une splendide barbarie, que M. L. Solvay a mise en action, avec dialogues, chœurs, et un récitant qui déroule la trame de l'histoire. Il a développé, ajouté, supprimé ce qu'il a fallu; en certains endroits, très judicieusement choisis, il s'en tient à la traduction rigoureuse de l'original. Une jolie idée, entièrement de lui, pas même suggérée dans la ballade, c'est, pendant le retour, la morne tristesse de la princesse victorieuse de la mort, mais ayant brisé son idéal à le vouloir approcher.

Ce sujet très lyrique, fécond en scènes dramatiques comme en tableaux descriptifs très « musicables », a inspiré à M. Alb. Dupuis une partition dans laquelle, dès les premières notes, s'affirment ses qualités déjà connues: une expression dramatique mouvementée, juste et habilement ménagée; une forme solide et logiquement édifiée, ce dont nous sommes de plus en plus payés, hélas! pour apprécier le mérite; une écriture polyphonique et instrumentale variée et intéressante sans surcharge. Que la mélodie ne pêche pas par excès d'originalité, nous nous en soucions peu, ayant entendu *Jean-Michel*, qui se distingue précisément par la qualité adverse; et puisque, désormais, les épreuves préparatoires demeurent concluantes... Reconnaissons, d'ailleurs, une fois de plus, combien les conditions de ces épreuves académiques sont peu faites pour stimuler l'imagination et, en outre, que les candidats auraient bien tort de dilapider, dans une composition essentiellement éphémère, une inspiration qui leur viendra à point plus tard. Nous ne chicanerons pas non plus

M. Dupuis sur les quelques inévitables réminiscences wagnériennes : le Walhall et le thème de la Forge (premier morceau du récitant), *Lohengrin* (« Fraîche comme une fleur... »), la méditation de Mime (« Le soir tombe... Et soudain »), la formule finale de *Tristan* (péroraison chorale), même, par-ci par-là, quelques timbres résolument wagnériens, comme à « Ton chant est plus doux... Mais combien ton âme est cruelle ».

Plus encore que la partie dramatique et dialoguée, la partie narrative et descriptive a remarquablement inspiré M. Dupuis. Chaque strophe du récitant forme en elle-même un tout parfait, magistralement équilibré, cohérent et gradué, d'une irréprochable justesse d'expression. Je citerai particulièrement les diverses phases de la chevauchée de la princesse : « Frissonnante et radieuse »... « Lentement, côte à côte »... « Dans son large manteau l'ayant enveloppée »... « Elle a repris sa route à travers la forêt ». Dans le final, l'enmêlement des voix et des instruments forme un tout très mouvementé et de somptueuse sonorité.

En ce qui concerne la chanson flamande, d'*Halewyn*, qu'il emploie nécessairement au début de sa cantate, je crois pouvoir reprocher à l'auteur : 1° d'avoir harmonisé en chœur cette mélodie essentiellement monodique (puisque liturgique) et de lui avoir enlevé par là quelque peu de sa fraîcheur ; 2° de l'avoir prise dans un mouvement trop lent, également contraire à son caractère ; 3° d'avoir élevé d'un demi-ton la note caractéristique, de cette tonalité hypo-phrygienne d'un grand charme archaïque.

Fort bonne exécution sous la direction de l'auteur, qui conduit avec sobriété et précision.

M^{me} Alb. Dupuis, un peu impressionnée au début, a chanté avec beaucoup d'accent le principal rôle féminin ; Halewyn, c'était M. Jean David, une jolie voix mal émise ; M. H. Longtain faisait un excellent récitant ; le reste, bon. Chœurs chantés avec une chaleur et une conviction bien naturelles par la *Concorde* — puisque « de Verviers ».

A la fin de la séance, M. Dupuis a été longuement ovationné, en gage, sans aucun doute, de ses triomphes à venir.

E. CLOSSON.

Bibliographie

LES LIVRES :

Comme va le ruisseau, roman, par Camille LEMONNIER, 1 vol. in-18, Paris, Ollendorff. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre ne plaira guère sans doute aux lecteurs ordinaires de Zola, qui furent aussi jadis ceux de Camille LEMONNIER ; en revanche, les délicats en viendront goûter le charme délicieux. Rien de plus frais en sa jeunesse grâce, rien de plus pénétrant que cette brève idylle où vont et viennent de simples gens le long des rives de la Meuse.

L'action s'y réduit strictement au nécessaire. Sans savoir comment cela s'est fait, le bon pêcheur à la ligne Jean Fauche s'est pris à aimer la petite Noémie Larciel qui est venue chercher le grand air au village après une convalescence ; mais il n'épousera pas la douce, nerveuse et volontaire fille, parce qu'elle croit devoir préférer la joie des autres à son propre bonheur. Je dis tout de suite que c'est tant pis ; et si cette conclusion du récit nous laisse du regret, c'est qu'on en voudrait discuter la logique, — apprendre à cette petite folle que son dévouement ingénu se trompe de but, et qu'il n'est point de plus vilain péché contre la beauté de la vie, que le sacrifice stérile.

Mais l'anecdote n'est pas le thème essentiel de l'œuvre : un prétexte, sans plus, pour conter à loisir la grâce des saisons et le jeune émoi d'aimer. Le principal personnage, ce n'est ni Jean Fauche, ni même Noémie : c'est la vallée de la Meuse avec ses rocs et ses forêts, avec son grand fleuve paisible sous la lumière changeante, avec ses bonnes gens qui suivent tout doucement la pente de leur vie sans trop songer au dernier pas où les attend la mort.

Cela ne veut point dire qu'il faille négliger les héros humains de ce beau conte. C'est une aquarelle délicieuse que le personnage de Noémie, — une aquarelle par petites touches espacées, où apparaît souvent le blanc du papier vierge ; jamais décrite, sa forme claire est partout présente : un geste qu'elle fait, un rayon qui la frôle, et nous la connaissons. Le portrait de Jean Fauche est à peine plus poussé. Cet homme tranquille a des habitudes, son allure nous est vite devenue familière ; on pénètre aisément son âme simple, sa douceur effrayée de timide, et le secret de sa lente songerie. Ces deux figures se fondent dans la radieuse clarté du paysage ; leurs paroles se perdent au milieu des mille voix des choses, leurs gestes ne font qu'un mouvement de plus parmi l'ondulation des blés, l'agitation des feuilles, et le vaste cours de la Meuse. — *Comme va le ruisseau*, dit le titre ; ainsi va la rivière, ainsi marche la vie ; un homme n'est rien de plus qu'une vague légère dans le courant de l'eau qui passe.

On ne peut analyser un roman tel que celui-ci, fait de clarté et de reflets, d'ombre moussue et de parfums d'herbes, — fait avec l'or des champs, la verdure des forêts et des prés, et la longue perspective lumineuse d'un fleuve. Mieux vaudrait le décrire ainsi qu'il s'offre à nous, tel qu'un large tableau d'une tonalité blonde et claire.

Voyez, c'est la belle Meuse et sa nappe unie, et le pêcheur en chapeau de paille qui cligne des yeux vers une robe de toile rose dévorée de soleil. Blanches et dorées à travers l'aérienne transparence, les falaises de l'autre rive vont rejoindre au lointain les montagnes boisées qui naissent auprès de nous. Là-bas, c'est le gai village au bord de l'eau, où Tantin en sabots porte ses arrosoirs, où Fré D'siré s'apprête à peindre son bateau, où les femmes interpellent ce « gamin de merle » de Spirou qui leur a jeté des pierres ; mais Spirou siffle entre ses dents, et sa forme grêle apparaît toute petite sur le fond de brume opaline où le fleuve s'épule en un frisson d'argent....

Tous les lettrés salueront le maître paysagiste dont l'art a su montrer en cette œuvre nouvelle les dons les plus fins du coloriste alliés à une science admirable du « plein air ».

A nous, Wallons, son livre apporte une joie de plus. Ce fleuve est le nôtre, ces gens sont tout proches de nous, et nous reconnaissons leurs gestes comme nous reconnaissons les caractères du site où ils se meuvent, là-bas, vers Profondeville. Mais surtout, et pour la première fois avec cette jeunesse et cette vie, le sentiment de la contrée mosane apparaît sous la forme du roman.

C'est à coup sûr parmi les descriptions qu'il se révèle le mieux ; en une délicate unisson avec l'âme de la nature, Camille LEMONNIER semble vouloir nous dire qu'il a regardé et compris cette terre comme la regardent et la comprennent les hommes qui sont nés d'elle. Mais le fleuve, la vallée et les bois ne sont point seuls à nous parler une langue familière. Cette vaillante et joyeuse Noémie, si sentimentale au fond, j'ai lieu de croire qu'elle est Liégeoise ; le bon Fauche, Fré D'siré les voisins, ils ont évidemment vécu pas bien loin de Namur, et je jurerais que le grand Cortise est venu des environs de Huy.

Certes, il serait puéril d'exagérer ce point de vue local, et des raisons de cette sorte n'ont que peu de chose à dire lorsqu'il s'agit d'un jugement littéraire. Mais dans une Revue comme celle-ci, qui s'est dévouée à conter les croyances et les mœurs de notre petite France mosane, il semble légitime de montrer quelque joie à la pensée que ce récit où nous nous voyons vivre, s'il n'est pas le plus gros et le plus puissant des livres de Camille LEMONNIER, en est au moins le plus exquis.

On le savait depuis quelques années, un poète se cache sous ce romancier. Nous l'avons vu, dans *l'Île Vierge* et dans *Adam et Eve*, chercher, avec un peu d'effort, la forme véritable de sa pensée, hésiter à la reconnaître lorsqu'il l'avait rencontrée, et la découvrir soudain tout entière « au cœur frais de la forêt ». Mais c'est aujourd'hui qu'elle lui livre son secret le plus délicieux. Jamais la phrase ne fut plus simple, et jamais elle ne contient plus de lumière, plus de nuances profondes et noyées, plus de discret lyrisme et de naturelle émotion.

Tout, ici, est vivifiant et doux comme une rêverie à l'ombre par un matin d'été ; tout a la franche saveur d'une pomme de verger que l'on croque dans l'herbe, — et c'est frais à la bouche comme une gorgée d'eau pure.

Albert Mockel.

Exposition de Dinanderie, Guide du visiteur, par Joseph DESTRIÈRE. Avec une *Notice sur l'Industrie du laiton* par Henri PIRENNE. Petit in-8° de 64 pages avec gravures. — Imp. Jacques Godenne, Namur. — Prix : 0-60.

Il est très inutile de rendre compte d'un *Guide*, si l'on entend par là faire connaître ces divisions et subdivisions. Le plan d'un tel ouvrage est dicté par un classement et des dispositions sur lesquelles il n'a pas à revenir. Mais il est des *Guides* encombrés de renseignements inutiles, qui découragent la curiosité au lieu de l'exciter. Disons-nous que celui-ci échappe à cette critique ? Ce serait en faire un éloge fort insuffisant, et du reste peu généreux puisque l'Exposition à laquelle il s'applique est malheureusement fermée. Il est l'œuvre de l'auteur même de cette Exposition de dinanderie, de cet homme exceptionnellement compétent et laborieux qu'aucun détail de la réalisation ne laissa indifférent, et qui appliqua à chaque chose, avec l'attention avertie et minutieuse du savant, la main de l'ouvrier. Wallon lui-même, M. DESTRIÈRE se passionna pour l'Exposition dinantaise, et on le voit bien par ce petit livre qui n'est pas un simple catalogue, et qui plaira à ceux-mêmes qui n'ont point vu les merveilles réunies et choyées par l'auteur. Ce *Guide*, en effet, ne s'est point contenté de prendre le visiteur par la main, de l'arrêter à chaque endroit, de fixer son regard averti sur chaque œuvre. Il décrit, il explique, il apprécie même. Ainsi, il ne satisfait pas seulement à une heure de curiosité. C'est un petit livre à garder, et qui ne sera pas seulement utile aux visiteurs qui voudront plus tard se remémorer ce qu'ils ont vu : il sera également nécessaire à toute personne qui aura à se renseigner sur l'art précieux de la Dinanderie.

L'intérêt et l'utilité du *Guide* sont encore augmentés par la Notice de l'éminent M. PIRENNE qui, en quelques pages d'une concision et d'une précision parfaites, donne l'histoire de cette vieille industrie dinantaise. Il en explique l'éclosion sur le sol mosan, en décrit les fastes glorieux et en explique la décadence, d'une façon très attachante.

L'auteur fait remarquer que l'industrie dinantaise, dans sa généralité, fut surtout appliquée aux objets d'usage domestique, et que les purs artistes furent l'exception parmi les dinandiers. Néanmoins, la quantité d'œuvres d'art qui nous ont été conservées témoigne du nombre comme de la valeur des artistes éclos au milieu de ces ouvriers. Au reste, les objets d'usage courant tels que chandeliers, pots, poêles, etc., créés à Dinant, témoignent par leur forme à la fois pratique et élégante, qu'un esprit distingué présidait aux inventions de ces simples chaudronniers.

Aujourd'hui que la fièvre de la nouveauté tient le monde et le tient bien, on invente bien peu de types qui aient la logique constante et la variété de ces banalités d'autrefois. Il suffit à cet égard de comparer les ignobles cafetières émaillées et les fontes lugubres de nos cuisines, aux belles et joyeuses cuivreries du temps passé, pour se convaincre que tout ce qui est vieux n'est pas absurde et détestable.

Nous avons été étonné de voir M. PIRENNE attribuer au surnom de *Copères*, une origine étrangère (de l'anglais *copper* « cuivre »). Ce sobriquet

comme l'a fait remarquer M. BOCLINVILLE, doit plutôt provenir de ce que, dans les histoires de niaiserie collective que les Bouvignois et Namurois appliquaient aux Dinantais, les héros comiques de ces aventures burlesques se traitent entre eux de « compères ». Le wallon local dit *copères*, tandis qu'à l'environ le mot se prononce comme en français : cette circonstance ajoute, pour l'étranger, le ridicule du langage au ridicule des actes. De même le Wallon, voulant se moquer des Flamands, les appelle des *wastate* (fl. *wat is dat?* « qu'est-ce? ») ou des *canifchtône* (fl. *'k kan niet verstaan* « je ne comprends pas ») en raison d'expressions favorites aux habitants du Plat-pays.

O. Colson.

Le séjour à Spa et à Chaudfontaine d'un officier français en 1748.

— Sous ce titre, notre collaborateur M. Emile HUBLARD, bibliothécaire de la ville de Mons, publie dans le *Bulletin des Bibliophiles liégeois* un extrait 24 p. in-8° du *Journal* manuscrit de Franquet, dont il a publié dans WALLONIA diverses autres notices (ci-dessus p. 250-251). Franquet n'était ni un historien, ni un penseur, mais un simple curieux. Son récit, bien qu'il n'apprend guère de nouveau, est intéressant, en ce qu'il donne une impression assez pittoresque des deux bourgs, vus par un étranger de passage. Notre collaborateur M. Albin BODY a annoté avec sa compétence et son attention coutumières la publication de M. HUBLARD, rectifiant et complétant à l'occasion les dires du brigadier Franquet. Nous détachons cette « sentence » que Franquet dit avoir vue dans le parloir des Capucins de Spa, et qui était inédite :

Pense en passant, Passant,
Qu'en passant, tu te passes.
Tes pas sont compassés.
Pas à pas, tu trépasses.
Tes ebats, les appas,
Sont les pas du trépas.

O. C.

Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique, bi-mestrielle (Bureaux : 20, Grand'place, Mont-Saint-Guibert en Brabant. Un an : Belgique, 6 francs ; Union postale, 10 francs). — Publiée sous la direction de M. L. STAINIER, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, avec le concours, comme secrétaires de la rédaction, pour les Bibliothèques, de M. O. GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, et, pour les Archives, de M. J. CUVELIER, sous-chef de section aux Archives générales du Royaume, la *Revue* compte, parmi ses collaborateurs, les bibliothécaires et archivistes les plus autorisés du pays. Elle a pour but, non-seulement de constituer un trait d'union entre les archivistes et bibliothécaires, mais surtout de mettre à la disposition de ceux-ci un organe qui leur permette de faire connaître au public les richesses reintermées dans nos dépôts scientifiques ainsi que celles qui viennent chaque jour les augmenter et les enrichir. La *Revue* est donc une œuvre précieuse pour les travailleurs et les curieux. Elle comble une lacune et elle la comble bien. Remarquons que l'initiative de cette docte publication émane de Wallons.

O. C.

Bulletin d'Histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas. — Ce *Bulletin* est fondé par les professeurs de Louvain, MM. Georges DOUTREPONT et François BÉTHUNE, avec la collaboration d'anciens membres de leur Conférence universitaire de philologie romane. Simple annuaire encore, il est à supposer et à espérer, que les auteurs songent à en faire un organe périodique. La brochure qui a paru, fournit le compte-rendu d'une trentaine d'ouvrages, éditions d'anciens textes, traductions, études critiques, notices et travaux divers ; elle renseigne non seulement sur la production scientifique et littéraire, mais sur l'avancement de la science. C'est en Belgique une lacune comblée. Le *Bulletin* paraît à Bruges, chez l'imprimeur L. de Plancke.

O. C.

Les grands musiciens. — La maison d'édition BREITKOPF et HAERTEL, de Leipzig et Bruxelles, publie sous ce titre une collection qui comprendra les œuvres des plus illustres maîtres anciens et des plus grands des modernes, avec biographies et portraits : Orlando Lasso, Bach, Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Schumann, Loew, Berlioz, Rameau, Gluck, Grétry, Wagner, Couperin, les Strauss, etc., etc. Deux wallons figurent dans cette longue liste, le montois Roland de Lattre et le liégeois André-Modeste Grétry. On ne peut qu'être heureux de voir leurs œuvres mises à la portée de tous par les grands éditeurs classiques, dont les collections sont si justement réputées.

O. C.

Ouvrages reçus. — *Le Caveau Liégeois*, 29^e annuaire 1903. Broch. petit in-8° de 36 p. (Mathieu Thone, imprimeur, Liège. Prix 0,60). — *En Hesbaye, nouvelle : mœurs populaires de la Wallonie liégeoise*, par Arthur COLSON. Broch. in-8° de 64 p. (Jos. Wathélet, impr. Liège. Prix 2 fr.) — Jean LAMOUREUX, *Mes Chansons* (en wallon). Broch. pet. in-8° de 53 p. (Francis-Lambrecht, édit. Wandre-Liège. Prix 0,50). — Victor CHAUVIN, *Bibliographie des Ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*. Tome VII : *Les Mille et une Nuits, 4^e partie*. Vol. in-8° de 192 p. (Liège, Vaillant-Carmanne. Prix 6 fr.) — Jos. CHOT, *Carcassou*, roman, types et mœurs de l'Entre-Sambre et-Meuse. Un vol. in-8° de 291 p. (Liège, J. Godefroid, édit. Prix 2,50). — *Hessische Blätter für Volkskunde*, herausgegeben im Auftrage der hessische Vereinigung für Volkskunde, von Adolf STRACK. Band I, 1902. In-8° de 290 p. (Leipzig, Teubner. Redaktion : 16, Alicestrasse, Giessen). — E. DOUDOU, *Etude géologique et archéologique des environs d'Ombret*. In-8°, 10 p. Extr. des « Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Brux. » (Bruxelles, Hayez). — XIII^e *Annuaire de l'Association des Auteurs dramatiques et chansonniers wallons*. Broch. petit in-8° de 86 + 17 p. (Liège, Gothier, impr.) — L. MAERTERLINCK, *Pieter Breughel de Oude en de prenten van zijnen tijd*. Broch. petit in-8° de 22 p. avec 4 pl. (Gand, Siffer). — *Armanack des Quate Mathy po l'annéye 1904*, par Joseph VRINDTS, Louis WESPHAL et Jos. MÉDARD. Dixième année. Broch. petit in-8° de 96 p. (Liège, Wasseige, impr. Prix 0,15). — *Discours prononcés par M. le Baron Pierre de PIRQUET à la X^e et à la XI^e conférences de « l'Union interparlementaire pour l'Arbitrage interna-*

tional », respectivement à Paris en 1900 et à Vienne en 1903. (Paris, Imprimerie nationale 1901. Vienne, Autriche 1903). — Oscar COLSON : *Zénobe Gramme, sa vie et ses œuvres*. (Extrait tiré à part de WALLONIA, 24 p. in-8° sous couverture spéciale. Prix 1 franc).

BULLETINS ET ANNALES :

Annales de la Société archéologique de Namur. Tome 24°. Troisième livraison.

Alfred BEQUET : *La Bijouterie chez les Belges sous l'empire romain, II^e et III^e siècles*. — Admirable étude synthétique de l'éminent archéologue et historien, président de la Société Namuroise, sur les bijoux si nombreux et si admirablement conservés que possède le Musée de Namur et qui furent recueillis sur les lieux d'origine, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Les dames de l'époque romaine n'étaient pas moins coquettes que nos contemporaines ; leur écrin ne renfermait, sauf de rares exceptions, d'objets ni en or, ni en argent, mais en bronze, celui-ci discipliné par des artistes habiles, se pliait à toutes les fantaisies et son ton, un peu sévère, était relevé par des procédés divers, dont l'étamage et l'émaillerie.

Pour fixer leurs cheveux, les femmes se servaient d'épingles en os, habituellement surmontées d'une tête en pomme de pin. Dans notre pays, l'os fut vite abandonné pour le bronze. Les épingles ont de douze à vingt centimètres de longueur ; la tige, ronde à sa naissance, devient carrée en approchant de la tête et celle-ci affecte des formes variées, dont les plus communes sont une spatule, un fleuron, un gland ovoïde orné de crochets en tête de chou.

Les bracelets sont plus rares. Faits d'un ruban de bronze revêtu, à l'extérieur, d'un ornement très simple composé de stries et de petits cercles gravés au burin ; ils sont munis, à leur extrémité, d'un crochet qui s'adapte dans un œillet placé à l'autre bout. D'autres offrent l'imitation d'une corde formée de plusieurs fils de bronze contournés en spirale et terminés aux extrémités par un bouton sphérique ; chez quelques-uns, le métal avait été primitivement blanchâtre, par suite d'un fort alliage d'étain ; leur tige, fine et ronde, se termine par une boule taillée à facettes.

La plupart des anneaux recueillis dans les tombeaux de la classe moyenne portent au chaton une intaille sur pierre dure ou sur verre. La véritable intaille était généralement gravée sur agate, de façon plus ou moins correcte, à l'aide du touret et de la meule. Pour la fausse, on imprimait sur une pâte de verre, avant son refroidissement complet, le surmoulage d'une intaille authentique et l'on obtenait ainsi une imitation parfois assez réussie pour tromper au prime aspect.

Le diamètre des miroirs métalliques à main variait entre cinq et dix-huit centimètres. Ils étaient encadrés de bois ou munis d'un manche en métal et ils ont conservé, dans la terre, un éclat incroyable.

Les colliers n'étaient portés que par les femmes et les jeunes filles aisées. Ils se composent habituellement de perles en terre cuite et en verre ; celles-là sont très résistantes, côtelées et d'un ton bleuâtre ; chez celles-ci, la grosseur varie beaucoup, ainsi que la nuance. L'on voit à Namur un

collier formé de trente-cinq perles de verre alternées, bleues et d'un brun jaunâtre. Un autre collier, qui probablement appartenait à une fillette, est constitué de petites perles hexagonales d'une pâte très fine et très blanche recouverte, chez trois d'entre elles, d'une feuille d'or ; de petits tubes en verre bleu sont intercalés entre chaque perle blanche.

Quant à l'objet de toilette appelé fibule, c'est la broche et l'épingle de sûreté d'aujourd'hui ; destinée àagrafer et à retenir les parties du vêtement, la fibule fut objet d'utilité avant que de parure. Il n'est pas, dans l'Europe septentrionale, de contrées où les fibules ont été retrouvées en si grand nombre que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les fouilles pratiquées dans les ruines de la villa d'Anthée et dans la commune de Flavion ont donné plusieurs centaines de fibules ordinaires, ou étamées, ou émaillées ces dernières d'une étonnante perfection de travail.

Maints archéologues étrangers, comme l'auteur lui-même, sont d'avis que la plupart des bijoux de ce genre trouvés ailleurs en Europe et jusqu'en Russie, proviennent d'un même atelier, qui serait la grande villa d'Anthée, à 10 kilomètres de Dinant, où l'on travaillait le fer, le bronze et les émaux. De fortes présomptions permettent même de croire que l'émaillerie artistique vient de cette villa industrielle : elle possédait des artistes pour lesquels la fabrication de l'émail et son application sur le bronze n'avaient pas de secrets, et ils avaient poussé leur art à un tel degré de perfection que beaucoup de leurs œuvres ne seraient pas reniées par les émailleurs de nos jours. Divers indices portent à croire que ces artistes étaient du pays ; la dimension restreinte des ateliers, l'uniformité de la technique et du style montrent qu'ils étaient en petit nombre, et qu'ils gardaient avec soin les secrets de leur art, ce qui expliquerait le peu d'extension qu'il prit hors du pays, malgré la dispersion extrême des produits.

D'après l'auteur, l'origine de la dinanderie mosane serait due à quelque fondeur en cuivre réfugié, après la ruine de la grande ville d'Anthée par les Francs dans le courant du III^e siècle. Cette hypothèse très admissible, nous fixerait pour la première fois sur les origines de l'importante industrie à laquelle Dinant doit sa plus grande réputation.

La captivante étude de M. BEQUET est accompagnée de dessins et de planches en couleurs donnant une idée attachante de cette première industrie d'art en notre pays.

F. COURTOY : *Anciens ornements sacerdotaux de la province de Namur*. — L'auteur étudie, dans cette première étude, des objets conservés à l'église St-Nicolas à Namur : chassuble et ses accessoires, datant de 1500, et un ornement composé d'un chassuble, deux dalmatiques et trois chapes, du XVI^e siècle, en velours rouge avec application d'or nué. L'auteur fait la description et l'histoire de ces objets dont les auteurs sont inconnus. Il donne la technique de l'or nué, dont l'effet est merveilleux. Des planches reproduisent deux de ces objets.

LÉON LAHAYE : *La vie intime dans une abbaye au XVI^e siècle*. — Tableau de mœurs, fait sur les documents, et relatif à l'abbaye de St-Jean-Baptiste à Florennes. La mort de l'abbé le lendemain de Noël, l'an 1600, et

son remplacement. Ce dernier événement donna lieu, au sein de l'abbaye, à des réjouissances copieuses. La vie ordinaire des moines pendant les quinze premières années du nouvel abbatiat est ensuite l'objet d'un long et intéressant exposé. Détachons ce détail :

« L'abbé aimait, suivant en cela la coutume de ses prédécesseurs, à s'associer aux joies des populations dépendant de l'abbaye. Aux jours de kermesse de certains villages, il acceptait l'hospitalité du curé, du mayeur ou d'un habitant notable ; la jeunesse venait le saluer, tirait en son honneur quelques salves de mousqueterie, représentait « l'action de la Passion » ou quelque autre naïf mystère, et recevait une large gratification ».

E.-J. DARDENNE : *La faïence d'Andenne, histoire et description*. — Première partie de ce travail, dont nous parlerons quand il sera terminé.

Leodium, chronique mensuelle de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.

AOUT. — M. EM. SCHOOLMEESTERS publie pour la première fois l'épithaphe de l'évêque de Liège, Baldric II, commencement du XI^e siècle. — M. J. CEYSSENS réunit les détails historiques sur l'histoire de la seigneurie de Feneur.

SEPTEMBRE. — M. H. BOURGUET donne une liste de mandements des évêques de Liège, en supplément à celle dressée par DARIS. — M. Jean PAQUAY publie deux actes du légat du Saint-Siège et de l'élu de Liège au siège d'Aix-la-Chapelle au XIII^e siècle.

OCTOBRE. — M. Ed. MARÉCHAL relève, avec détails biographiques, les noms des personnes originaires du pays de Liège, et qui furent étudiants, professeurs, recteur de l'université d'Ingolstadt. — M. J. CEYSSENS narre les événements successifs à la faveur desquels l'autorité du seigneur laïque de Housse se substitua à celle du seigneur ecclésiastique.

NOVEMBRE. — *Compte-rendu* d'une conférence de M. KURTH sur cette question : Possédons-nous le corps de Notger ? Notger a été inhumé dans l'église Saint-Jean, de Liège, où au XVII^e siècle on a recherché ses restes ; un squelette fut découvert, que l'on conserve comme étant celui de Notger. M. KURTH montre que l'endroit où on l'a trouvé n'est pas celui où a pu être inhumé le fondateur de Liège. M. le professeur FRAIPONT, qui a examiné les ossements en question, a conclu qu'ils appartenaient à un homme moins âgé que ne devait l'être le prélat. Subsidièrement, M. Kurth a entrepris de déterminer l'endroit de l'église où ont pu être les restes de Notger, et il semble bien qu'il y est arrivé. — Em. SCHOOLMEESTERS, *Un legs de livres juridiques fait à la cathédrale de Saint-Lambert en 1390* : manuscrits de droit canonique et civil, légués par le chanoine Henri de Suderlande. Liste détaillée. — *Une pasquée liégeoise de 1721*, à l'occasion de l'installation d'un chanoine de la collégiale de Saint-Barthélemy. Cette chanson, qui compte 190 vers de 8 syllabes, à rimes plates non alternées, est écrite dans une langue généralement très pure, qui ne diffère pas notablement de l'actuelle. C'était probablement un *crâmnigon* dont le chronogramme initial, en wallon aussi, servait de *réspéu*. Ce poème badin ne manque pas d'esprit.

REVUES ET JOURNAUX :

L'Art moderne (Bruxelles) 25 octobre. — *L'Art wallon* par L. ABRY. — « Trop exclusivement, la Flandre accapare en art un monopole que ses illustres artistes semblaient lui avoir acquis sans conteste possible. Et cependant, à analyser les Salons d'art, — triennales belges et expositions étrangères, — s'imposent depuis nombre d'années des noms assurément wallons et des œuvres dont le sens esthétique se différencie visiblement des traditions flamandes.

» Lorsque le tempérament de nos deux races belges reste si entier et si dissemblable, lorsque la vie, les mœurs, l'ambiance sont aussi différentes, serait-il logique que l'expression artistique fût la même pour les deux races ?

» L'opposition des œuvres, de leurs tendances, de leur technique se marque en une exposition de l'importance numérique de celle de Bruxelles, encore que de nombreuses abstentions viennent limiter l'analyse de ce que j'appellerai les deux Arts belges.

» En sculpture déjà, ne pourrions-nous établir un parallèle singulièrement suggestif, et ne pourrions-nous soutenir cette thèse que le tempérament flamand est moins sensible à la beauté et à l'expression de la forme que le tempérament wallon ?

» Anvers, le centre artistique le plus proche de la Hollande, pays sans école de sculpture, ne fournit qu'un nombre restreint de statuaires. L'anversois Lambeaux est un artiste d'exception, qui du reste s'est développé à Bruxelles (1)...

» Beaucoup de sculpteurs anversois conservent je ne sais quel air emprunté, guindé, en des œuvres de facture pénible. Dupon, l'un des mieux doués, a développé ses qualités naturelles sous l'influence de l'enseignement du Wallon Vinçotte. »

L'auteur concède de certains maîtres belges, d'origine flamande, sont d'éminents sculpteurs qui ne le cèdent en rien à leurs confrères wallons ou étrangers. Mais le nombre seul des sculpteurs wallons indique déjà les aptitudes spéciales de la race, et ceux-ci sont à la tête des sculpteurs belges.

Si nous passons aux peintres, dit-il, la proportion est renversée : le nombre appartient sans conteste aux Flamands. « Les qualités naturelles du Wallon semblent le desservir en cet art, comme celles du Flamand desservent celui-ci en sculpture. La technique du premier se fait plus timide dans le maniement de la brosse ; la forme le préoccupe aux dépens de la couleur. »

Néanmoins, après avoir cité nominativement plus de soixante-dix peintres wallons qui ont exposé au Salon triennal, l'auteur constate qu'une impression spéciale se dégage de l'examen des ouvrages de ces artistes, impression bien différente de celle produite par les ouvrages flamands : c'est, à rebours, ce qui se dégage de l'examen des œuvres sculpturales.

(1) [Le nom de Lambeaux n'a rien de germanique. Le père du sculpteur était borain, dit-on ; il s'établit à Anvers, comme chaudronnier, et il y vécut, sans jamais pouvoir se résoudre à apprendre le Flamand. La mère du sculpteur était flamande].

« Le peintre flamand vit d'impressions colorées, le Wallon, d'harmonies et de lignes. Le cerveau participe davantage chez lui à l'élaboration de l'œuvre. L'œil seul suffit chez le Flamand. S'établit donc une démarcation, et l'on peut dès lors conclure à l'existence d'une école wallonne (1) ».

« Je sais que cette opinion sera traitée de paradoxale et combattue par ceux qui voudraient limiter l'esprit artistique belge aux seules provinces flamandes. Mais si cette idée d'art wallon peut susciter la discussion, il se trouvera probablement des hommes mieux documentés que moi pour découvrir la filiation de cet art au travers de l'histoire, depuis les imagiers wallons du moyen-âge jusqu'aux peintres de la Renaissance, jusqu'à Vieillevoye et enfin jusqu'à notre moderne école wallonne.

» Une remarque que me suggèrent les récentes expositions, c'est que les marinistes les plus en vue de la Belgique sont wallons : feu Artan, leur maître à tous, Marcette, Bouvier, Le Mayeur, etc.

» Si les grands spectacles de la mer les inspirent déjà si bien, ne serait-il pas infiniment plus rationnel de voir les peintres wallons se faire les interprètes des sites, des mœurs de leur contrée et ne leur faudrait-il pas exprimer tout d'abord l'âme wallonne ? Et ils sont charmants et émouvants, les sites de ces provinces : les villes, les villages y ont conservé des vestiges typiques et fourniraient à qui saurait les peindre des sujets aussi intéressants et souvent plus pittoresques que les sites et les villes de la Flandre. L'industrie, la houillère, l'usine, la vie ouvrière n'ont-elles pas trouvé en Meunier un interprète génial ? Cette source-là n'est pas tarie et la vie des fermes, les travaux des champs y offrent mille sujets d'étude. Pourquoi la pensée wallonne exprimée par un pinceau wallon n'atteindrait-elle pas à un niveau aussi élevé que celui atteint en leur art par d'autres races, ni plus ni moins bien douées ? »

L'auteur termine en disant que les Wallons et les Flamands ne se développeront que conformément au génie de leur race. « Cela ne les empêchera pas d'être belges et de conserver précieusement les points de contact historiques qui les rapprochent si heureusement au point de vue politique et social. »

= [Cet article confirme en termes excellents, dans une revue spéciale et d'avant-garde justement réputée, l'opinion que *Wallonia* défend elle-même touchant l'existence de deux arts nationaux en Belgique, et fait valoir la nécessité autant que la légitimité de leur développement parallèle sur des bases régionalistes. En disant que cette opinion sera traitée de paradoxale par certains, l'auteur touche à l'une des causes de la situation défavorable dans laquelle les artistes wallons sont parfois et injustement tenus. Quant à la prétendue infériorité des Wallons en peinture, notre collaborateur Joseph RULOT nous a annoncé précédemment un article, destiné d'avance à rencontrer certain *a priori* que paraît admettre M. AMAY.]

(2) L'auteur ajoute, en note : « Si, à l'exemple de ses prédécesseurs de la grande Renaissance, le Flamand se montre coloriste, encore faudrait-il savoir si c'est là un don naturel, puisque toute l'école qui a précédé Rubens est d'une indigence réelle en matière d'harmonie et de coloris ».

FAITS DIVERS :

LIÈGE. — *Décentralisation.* — Le théâtre du Pavillon de Flore a créé une opérette, *Feu Palmyre*, paroles de Pierre d'Amor et Léo Diensis, musique de L.-H. HILLIER, tous Liégeois. Ce petit acte a été accueilli chaleureusement : on a applaudi et bissé les couplets, le rideau s'est relevé sur un double rappel, et M. Hillier, réclamé avec insistance, a dû finir par apparaître en scène.

La valeur des ouvertures de ce genre, c'est leur légèreté même. A cet égard, *Feu Palmyre* a ce qu'il faut pour plaire. L'action se poursuit vivement, le dialogue se distingue par son ton de spirituelle fantaisie, et les couplets, galants et drôles, s'y enchâssent à souhait.

C'est toutefois la partie musicale qui emporte le morceau. Elle est vraiment charmante. Pimpante et mousseuse, cette minuscule partition ne nous offre pas que d'amusants intermèdes. Encore que des pages comme *Question d'histoire* et la scie *Oh ! Palmyre*, qui avait conquis la rue dès le lendemain, soient tout à fait réussies dans le genre bouffe, M. Hillier, dans la valse des *Reproches*, a montré qu'il traite avec la même adresse inspirée des pièces d'un sentiment plus délicat.

Dans cet essai si réussi, comme dans *Fatitidad*, son ballet, le compositeur liégeois fait bien augurer de son succès à la scène, pour le jour où il aura l'occasion de se produire dans des sujets plus étoffés. Il est agréable de constater cela à l'adresse de notre concitoyen dont on applaudit les compositions en Angleterre et en France, dont on a aussi bien apprécié les hautes qualités de virtuose dans les concerts.

— *Au Théâtre Royal.* — Le directeur nommé par le Conseil communal pour la saison 1903-1904 est un Liégeois, M. Guillaume DECHESNE, et ce dernier a choisi comme chef d'orchestre un compatriote, professeur au Conservatoire, M. Mathieu LEJEUNE.

Nos lecteurs étrangers seront bien étonnés d'apprendre que c'est probablement la première fois que pareils faits se rencontrent. Ce sont presque toujours des étrangers qui dirigent les théâtres en Belgique, et, notamment à Liège, ce furent de tout temps des Français, sauf exception — et sauf erreur, car parfois on s'aperçut un peu tard qu'on avait affaire à des citoyens de la race Taquouère la plus pure !...

— *Aux Auteurs dramatiques belges.* — Le cercle dramatique *Le Royal Lion Belge*, de Liège, se propose de mettre cet hiver à la scène, des œuvres inédites d'auteurs belges, comédies en prose, en un ou plusieurs actes. Les intéressés sont priés d'envoyer leurs œuvres, sous pli recommandé, à M. Os. CERF, président, 29, rue des Augustins, à Liège. Les manuscrits non utilisés seront retournés.

Une bonne mesure. — Depuis quelques années, la garnison de Liège possède une grande partie des miliciens de nos environs, et cet état de choses tend de plus en plus à s'accroître. C'est ainsi que nombre d'hommes font partie de la garnison d'un fort situé au sein de leur village. On sait que précédemment, on envoyait systématiquement les Wallons en pays flamand et les Flamands en Wallonie.

— La commune de Herstal vient de donner à une de ses rues nouvelles le nom de Nicolas Defrecheux, en souvenir du poète wallon qui, comme on sait, est décédé en cette localité.

BRUXELLES. — Parmi les questions posées au concours de l'Académie de Belgique pour 1906, on demande de « faire la classification des parlers wallons de Belgique au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire. »

D'autre part, dans les questions posées au concours universitaire officiel pour la période 1903-1905, on note une « étude sur l'origine et le rôle politique des trois Etats du Pays de Liège. »

Au même concours universitaire, on demande encore « d'étudier la langue et le style de Charles de Coster. Il sera intéressant de savoir si cet écrivain continuera à être considéré comme flamand, bien qu'ayant écrit son *Uylenspiegel* en un vieux français plus authentique que celui des *Contes drôlatiques*. S'il suffit d'avoir pénétré l'âme flamande, même d'une façon purement objective, comme l'a fait le filleul de l'archevêque de Tyr, pour cesser d'être wallon dans son origine, dans sa sensibilité et dans son esthétique, alors tous les peintres qui ont fait des portraits de flamands, et ceux qui, actuellement, fixent les paysages de la Campine en attendant qu'on la supprime, sont aussi des dénationalisés...

— Aux concours universitaires pour 1901-1903, M. Jean COUNSON, né à Francorchamps, reçu docteur en philosophie et lettres par l'Université de Liège en 1904, a été proclamé premier en philologie romane avec 90 points sur 100. Le jury a proposé l'impression aux frais de l'Etat, du mémoire rédigé par M. COUNSON. Nous félicitons vivement notre compatriote pour cet admirable succès.

— M. le Ministre d'Etat Vandenpeereboom vient d'ouvrir au public sa Maison flamande d'Anderlecht, rue de la Plaine, qui est un merveilleux musée archéologique, meublé et orné d'un nombre considérable d'objets de toute nature, de grande beauté, et authentiques. On y voit certaines pièces d'origine wallonne, notamment, dans la grande bibliothèque, une colossale cheminée liégeoise en pierre grise, dont le fronton porte les armoiries d'un bourgmestre de Liège; le fond est revêtu d'une taque en fer, provenant de l'abbaye de Saint-Hubert. Dans la même salle et dans d'autres on trouve des dinanderies remarquables, des chandeliers de cuivre de toute beauté, des encensoirs, des lustres; une des pièces des plus remarquables, une couronne de lumières en fer forgé du XIII^e siècle paraît appartenir également à l'art wallon.

Nous engageons fortement nos amis bruxellois, ou de passage à Bruxelles, à visiter la Maison flamande de M. Vandenpeereboom. Un droit d'entrée minime est prélevé au profit d'une œuvre de bienfaisance.

PARIS. — Un livre du docteur CABANES vient de paraître à Paris sous le titre *Les Indiscrétions de l'Histoire*. Un chapitre de cet ouvrage intéressant particulièrement les Liégeois, il a trait en effet, à Théroigne de Méri-

court. Détail curieux : Lors de son séjour à la Salpêtrière, Théroigne se traitait d'après un système que Kneipp n'eût pas désavoué. On lit en effet, dans le rapport d'Esquirol rédigé à son sujet, une observation qui a toute la valeur d'un document humain. « Théroigne, dit Esquirol, ne veut supporter aucun vêtement. Tous les jours, matin et soir, et plusieurs fois le jour, elle inonde son lit, ou mieux la paille de son lit, avec plusieurs seaux d'eau, se couche et se recouvre de son drap en été et de sa couverture en hiver. Elle se plaît à se promener nu-pieds dans sa cellule dallée en pierre, et inondée d'eau »,

Comme ce rapport est écrit en 1807, et que Théroigne n'est morte qu'en 1817, il faut croire que ce système, qui a une grande analogie avec celui de Kneipp, n'était pas trop mauvais.

— Fin octobre est mort à Paris M. J.-J. MASSET, ex-professeur au Conservatoire de Musique et à la Maison de la Légion d'Honneur de Saint-Denis, décédé à l'âge de 93 ans, à Beaugency, où il se trouvait en villégiature.

Nicolas-Jean-Jacques MASSET était né à Liège, alors ville française, le 27 janvier 1811. Il était de modeste origine. Son père était connu comme graveur sur armes en raison d'un réel talent. A l'âge de cinq ans, l'enfant déjà musicien, s'essayait à écrire de petites compositions. Ses précoces dispositions ne firent que s'accroître avec l'âge et ses parents émerveillés, l'envoyèrent au Conservatoire. Il avait alors treize ans. Le jour où il prit la diligence pour aller à Paris, il avait un violon sous le bras, mais ce violon était sa seule ressource. Comme Zénobe Gramme et tant d'autres Wallons célèbres, MASSET parvint à une haute situation en raison de sa ténacité. Un article récent de la *Revue hebdomadaire*, que nous ne pouvons malheureusement reproduire (mais qui a été reproduit dans le journal *l'Express* du 1^{er} novembre), donne sur ce point des détails biographiques très intéressants.

MASSET entra au Conservatoire et obtint un 1^{er} prix de violon (classe d'Habeneck), fut violon au Théâtre Italien, à l'Opéra, et chef d'orchestre aux Variétés. Puis, poussé vers le chant, il entra comme ténor à l'Opéra-Comique et chanta avec succès *Reine d'un Jour*, *la Dame Blanche*, *Zampa*, *Richard Cœur de Lion*, etc. Il aborda ensuite la carrière italienne et se fit applaudir à Milan, Parme et Madrid dans les grands rôles.

J.-J. MASSET quitta la scène en 1852, fut alors nommé directeur de la musique à la Maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis, puis professeur de chant au Conservatoire, où il enseigna avec distinction pendant trente-cinq ans. Il laisse un fils, M. Charles Masset, qui, après avoir fourni une fort belle carrière comme artiste dramatique, est lui-même un professeur des plus appréciés.

M. J.-J. Masset écrivit de nombreuses œuvres pour violon, des morceaux de chant et surtout une *Méthode de la voix* tenue en haute estime.



Table-Index des Matières

(Les noms des collaborateurs de ce volume sont imprimés en capitales)

- Arschot (comte d'), *Sourires perdus*, 67.
 Ame (l') belge, 70, 137, 253.
 Annales et Bulletins, 25, 68, 163, 200, 252, 284, 308.
 A propos des Fêtes nationales, 219.
 Après-midi (un) de dimanche à Malmédy, 149.
 Architecte (un) wallon : M. Paul Jaspar, 141.
 Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons, 171.
 Art wallon et Art flamand, 311.
 Avril (le premier), 54.
 Bady (Berthe), actrice, 75.
 Bara (Jules), homme d'Etat, 256.
 Baron (Théodore), peintre, 209.
 Banquet wallon à Camille Lemonnier, 81.
 Béguinages, origine liégeoise et histoire, 5, 34.
 Bernier (Charles), graveur, 239.
 Bertrijote (la), chanson, 11.
 Bibliographie, 23, 55, 66, 132, 162, 198, 225, 252, 284, 303.
 Bles (Henri), peintre, 27.
 Bovy (Albin) : Sur l'exode annuel des briquetiers liégeois, 127. Bibliographie, 287.
 Bois (Albert du), *Belges ou Français*, 56. *La Veille de Jemmapes*, 63.
 Bonjean (Albert), *Phosphorescences*, 192.
 Bourgeois (Armand), *Théroigne de Méricourt et le marquis de Saint-Huruge*, 287.
 Bragard (Henri) distinction, 22. Le Folklore de la Wallonie prussienne, 149, 215.
 Brialmont (général), stratéiste et écrivain militaire, 227.
 BRUHALD, collab., 21, 62, 128, 171.
 Bruxelles, faits-divers, 61, 139, 168, 236, 314.
 Bulletins et Annales, 25, 68, 163, 200, 252, 284, 308. *Bulletin d'Histoire linguistique et littéraire dans les Pays-Bas*, 307.
 Calendrier folklorique : Le lundi perdu ou parjuré, 13. Le 1^{er} avril, 55. La nuit de la Toussaint, à Jupille, 245.
 Cantate (la) du Prix de Rome, 299.
 Capitaines (les) de ducace en Borinage, 243.
 Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, 26.
 Cercle archéologique de Mons, 165.
 Chainaye (Hector), conférence sur la Patrie wallonne, 137.
 Chansons : de M. Louis Loiseau, 30. Comment passer dedans ce bois, 126. Sur les couvents, 156, 157. De sauterie à la corde, 159. Sur la vieille chanson wallonne, 260. Chanson d'Halewijn, 300. Populaires dialoguées, 246, 248.

Chauvin (Victor), *Bibliographie des ouvrages arabes, etc.*, 66.

Chronique wallonne, 18, 57, 131, 161, 198, 219, 252, 284, 299.

CLOSSON (Ernest), *Les origines légendaires de « Feuersnoth » de Richard Strauss*, 73. Jean Michel, 113. La Cantate du Prix de Rome, 299.

COLSON (Arthur), teste, 96.

COLSON (Oscar), collab., 14, 54, 57, 78, 156, 189, 261, et *passim*.

Combat des échasses à Namur, 68.

Comment passer dedans ce bois, chanson populaire, 126.

Comment le chapitre de Ste-Waudru à Mons s'affranchit de la taxe de guerre sur les cloches en 1746 : 251.

Coster (Charles de), 314.

Couvents (Chansons sur les), 156.

Crépin (François), botaniste et écrivain, 168.

David de Dinant, philosophe scolastique, 135.

Daret (Jacques), peintre, 134, 166.

Deffernez (Edmond) *Vers mon clocher*, 225.

Deforeit (Clément), *M' clotchi*, 24.

Defrecheux (Nicolas), monument, 204; rue à son nom, 313.

Defrecheux (Joseph), distinction, 136.

Delattre (Louis), sur son œuvre, 167.

Delaw (George), *Légendes des bords de la Semoys*, 173. Dessins, 173 et suivantes.

DELCHEVALERIE (Charles), discours, 97. Un architecte wallon, M. Paul Jaspar, 141. Bibliographie, 198, 225, 286. Sur Zénobe Gramme et le Caractère wallon, 281.

DELTAWE (Pierre), collaboration, 65, 172, 199.

DES OMBIAUX (Maurice), sur son œuvre, 167. Théodore Baron, le peintre de la Meuse, 209.

Delvaux (Servais), auteur wallon, 159.

Destrée (Jules), *Quelques histoires de miséricorde*, 286.

Destrée (Joseph), sur Lambert Patras, 252, 284. *Catalogue de l'exposition de Dinanderie*, 305.

Dehy (abbé Jules), distinction, 139.

DETRICHE (Louis), chanson populaire dialoguée, 284.

DEVILLERS (Léopold), Le peintre Jean Prévost, de Mons, 289.

Didier (Charles), *Le Cottage*, revue mensuelle, 226.

Dinanderie, 189, 212, 232, 233, 252, 284, 305.

Documents et notices : Le Perron, symbole juridique, 15. Sur l'exode annuel des Briquetiers liégeois, 127. Un vieil usage montois, 128. Procession de Boussoit-sur-Haine, 129. Jours heureux et malheureux, 129. Souvenirs du Premier Empire, 158. Feux de la Saint-Jean, 159. La surprise de Binche, 249. Le prince de Conti et les chanoinesses de Maubeuge, 250. Comment le chapitre de Ste-Waudru, à Mons, s'affranchit de la taxe de guerre sur les cloches en 1746 : 251.

DONNAY (Auguste), frontispice : à la couverture mensuelle. Toste, 95.

Doudou (Ernest), *Les origines de la légende des Nutons*, 73.

DUCHESNE (Alfred), Lambert-le-Bègue et l'origine des Béguinages, traduction, 5.

Dufrane (Joseph) écrivain wallon, 234.

Dumont-Wilden (Louis) Le régionalisme et le mouvement wallon, 201.

Dupuis (Albert) *Jean Michel*, 113. Portrait, 114. Distinction, 140. *Cantate du prix de Rome*, 299.

Elskamp (Max) et autres : Exposition de Folklore, 170.

ERNOTTE (Justin) collaboration, 239.

Eve (Sainte), culte, 204.

Exode (sur l') annuel des briquetiers liégeois, 127.

Exposition de dinanderie, 188, 212, 232, 233. Exposition Universelle de Liège, 205, 235.

Fagnard, *Couvin, Guide du touriste*, 199.

Faits divers : 19, 61, 136, 168, 204, 232, 256, 313.

Fédération régionaliste française, 131.

Fêtes nationales (à propos des), 219.

Feux de la Saint-Jean, 159.

Flamands, voy. Wallons.

Folklore (le) de la Wallonie prussienne : La foire de la Saint-Pierre,

- à Malmédy, 149. Une après-midi de dimanche à Malmédy, 215.
- Folklore, généralités. La Belgique et le f. par Charles Gheude, 72. Les empêcheurs de danser en rond, 74. A propos des fêtes nationales, 219. La tradition, par Ch. Orval, 256.
- Franck (César), opinion sur son œuvre et son influence, 27, 70.
- Gaidoz (Henri) et autres, *Pétition pour les Langues provinciales*, 66.
- Garnir (George), *Jean Michel*, 113. Portrait, 115. Opinions sur son œuvre, 167.
- GAROT (Jules), un siècle de l'industrie drapière verviétoise, 293.
- Gheude (Charles), *la Belgique et le Folklore*, 72.
- Ghilain (Oscar), collab., 244.
- GILBART (Olympe), bibliographie, 23, 24. Nos chansonniers wallons. Louis Loiseau, 29. Discours, 91.
- Gossart (Jean), 70.
- Gramme (Zénobe), sa vie et ses œuvres, 261.
- Grétry, 71, 235, 307.
- HAUPT (Dr prof. Hermann), Lambert-le-Bègue et l'origine des Béguinages, 5, 34.
- Hervieu (Paul), *Théroigne de Méricourt*, drame, 19.
- Hillier (Louis-H.), chant des wallons, 205. Feu Palmyre, 313.
- HUBLARD (Émile), collaboration, 158, 250, 251. Publication, 306.
- Industrie : faïence d'Andenne, 163. Armes de Liège, 205. Drap de Verviers, 293. Bijouterie ancienne, 308.
- Institut archéologique liégeois, 64, 200.
- JACQUES (Frédéric) chanson populaire dialoguée, 246.
- Janson (Paul) sur Zénobe Gramme, 280.
- Jaspar (Paul), sur son œuvre, 141.
- Jean de Nivelles, 206.
- Jeunesse (la) association traditionnelle, 237.
- Jongen (Joseph), Fantaisie sur deux noëls wallons, 19.
- Jours heureux et malheureux, 129.
- Krains (Hubert), *la Littérature en Belgique*, 166.
- Laloire (Edouard), *Médailles historiques de Belgique*, 68.
- Lambert Patras, dinandier légendaire, 233, 252, 284.
- Lambert-le-Bègue et l'origine des béguinages, 5, 34.
- Laurent (Marcel), distinction, 64.
- Lefebvre, peintre, 74.
- Legavre (Léon), *Adolphe Mathieu*, 200.
- Légendes des bords de la Semoys, 173.
- LEJEUNE (Jean), la Nuit de la Tous-saint à Jupille, 245.
- LEMONNIER (Camille), manifestation en son honneur, 77 et suivantes. Discours, 101. Et le sentiment wallon, par Albert Mockel, 106. *Comme va le ruisseau*, 303.
- Liège, faits-divers, 19, 63, 136, 171, 204, 235, 260, 313.
- Loiseau (Louis), sur son œuvre, 29.
- Lundi (le) perdu ou parjuré, 13.
- MAGNETTE (Charles), discours, 93.
- Maison Porquin, à Liège, 64, 70.
- Maitre (le) de Flémalle, 134, 166.
- Malmédy, faits divers, 22. La foire de la Saint-Pierre, 149. Une après-midi de dimanche, 215.
- Mandos (Jules), chansonnier wallon, portrait, 230.
- Manifestations à Camille Lemonnier, 81.
- Maquet (Henri), architecte, 169.
- MARÉCHAL (A.), bibliographie, 132.
- Masset (J. J.), musicien, nécrol., 315.
- Mathieu (Adolphe), sur son œuvre par Léon Legavre, 200.
- MATTHIEU (Ernest), Distinction, 62. La procession de Bousut-sur-Haine, 129. Jours heureux et malheureux, 129. La Jeunesse, association traditionnelle, 237. La surprise de Binche, 249. *Biographie du Hainaut*, 288.
- Médard (Joseph), *Djétons d'avri*, 23.
- Menet (Florent), peintre contemporain, né à Mons, 255.
- Metten (Jules), chansonnier, nécrologie, 138.
- MOCKEL (Albert), discours, 88. Conférence, 104. Camille Lemonnier

- et le sentiment wallon, 106. Opinion sur son œuvre et son influence, 137. Bibliographie, 303.
- Mons, faits-divers, 21, 62, 171, 234.
- Moreau (Louis), *La Roulotte*, revue, 288.
- Namur, faits divers, 138, 259.
- Nivelles, faits divers, 206.
- Noté, célèbre chanteur contemporain, 258.
- Orval (Charles), la tradition, 256.
- Paris, Faits-divers, 19, 315.
- Patenier (Joachim), -peintre, 27, 72, 199.
- Patras (Lambert), dinandier légendaire, 233, 252, 284.
- Patriotisme, 20, 22, 57, 63, 311.
- Perron (le), symbole juridique, 15.
- Picard (Edmond), lettre, 84. Sur la littérature wallonne, 136.
- Pietkin (Nicolas), distinction, 20.
- Pirenne (Henri), *Notice sur l'industrie du laiton*, 305.
- Pirsoul, *Dictionnaire wallon-français*, 132.
- Popp (madame C.), citée, 62.
- Porti (J.), *Contes wallons*, 162.
- Portraits : Benoît Quinet, 21. Louis Loiseau, 29. Camille Lemonnier, 77. Albert Dupuis, 114. George Garoir, 115. H. Vallier, 117. Jules Mandos, 230. Madame Gramme-Nysten, 270. Zénobe Gramme, 272.
- Premier (le) avril, 55.
- Premier Empire (souvenir du), 158.
- Prevost (Jean), peintre, 289.
- Prince (le) de Conti et les chanoines de Maubeuge, 250.
- Procession (la) de Boussoit-sur-Haine, 129.
- Quinet (Benoît), nécrologie et portrait, 21.
- Renier de Huy, dinandier, 233, 252, 284.
- Renard (abbé M.-C.) jubilé, 61.
- Revue et journaux, 27, 70, 135, 166, 201, 253, 311.
- Revue périodiques nouvelles : *Le Cottage*, 226. *La Roulotte*, 288. *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 306. *Bulletin*
- d'Histoire linguistique et littéraire des Pays-Bas*, 307.
- Reyniac (Léonard de) homme de guerre, 71.
- Rops (Félicien), 63, 259.
- Rousselle (Charles), nécrologie, 62.
- RULOT (Joseph), œuvre, 136. Distinction, 204. Collab. : L'exposition de dinanderies, 242.
- SÉLYS (Hector de), discours, 96.
- SERRURIER (Gustave), discours, 86.
- Seutin (Louis-Joseph) médecin et clinicien, 206.
- Siècle (un) de l'industrie drapière verviétoise, 293.
- Sociétés des Bibliophiles belges, 171.
- Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, 200.
- Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, 26, 164, 252, 310.
- Société Archéologique de Namur, 308.
- Société royale de Moncrabeau de Namur, 229, 259.
- Société pour la protection des Sites et Monuments de la province de Namur, 259.
- Société Liégeoise de Littérature wallonne, 20, 25, 64, 285.
- Somville (Edm.), *Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique*, 225.
- Souvenir du Premier empire, 158.
- Stainier, Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique, 306.
- Surprise (la) de Binche, 249.
- Testament (le) de l'âne, chanson, 11.
- Thomas a Kempis, 135.
- Terwagne de Méricourt, 19, 287, 315.
- Tilkin (Alph.), distinction, 171.
- Tournay, faits-divers, 256.
- Toussaint (la Nuit de la) à Jupille, 245.
- Vieil (un) usage montois, 128.
- Vreuls (Victor), artiste musicien, 139.
- Vrindts (Joseph), 65, 250.
- Wallons : et Flamands, 20, 57, 61, 108, 137, 201, 253, 281, 311. Expatriés en Suède, 28. Sur leur caractère moral, 281. La Patrie wallonne, 137. Le Régionalisme et le mouvement wallon, 201.

Errata du tome XI.

Page 6, au titre : au lieu de « Bibliographie », lisez « Biographie ». — Page 58, lignes 23-24, au lieu de « ces Neerlandais » lisez « les Neerlandais ». Page 61, ligne 2^e des Faits divers, au lieu de « M.-J », lisez « M.-C ». — Page 67, ligne 6^e, au lieu de « de centralisateurs », lisez en un mot « décentralisateurs ». — Page 131, 2^e alinéa, ligne 5^e, au lieu de « que le pays de France », ajoutez le mot *si*, et lisez « que si le Pays... ». — Page 169, au lieu de « MARQUET », lisez chaque fois « Maquet ». — Page 213, ligne 9^e en remontant, au lieu de « son travail », lisez « bon travail ». — Page 233, ligne 5^e en remontant, au lieu de « Hillin » lisez « Hellin ».

RECTIFICATIONS. — Page 244, supprimez les deux dernières lignes : le rapprochement ne s'indique pas comme justifié. — Page 267, dernier alinéa, 1^{re} ligne : « C'est à Liège, etc. », lisez « c'est une Liégeoise, M^{me} V^e Colette, née Hortense Nysten, que Zénobe Gramme épousa ». Le mariage eut lieu à Neuilly, près Paris en 1857.

AUTRES ERRATAS. — Tome VI, p. 47, couplet 8^e, au lieu de « essayez », lisez « essuiez ». — Même tome, p. 134, col. 2^e, 5^e ligne en remontant, au lieu de « menotte », lisez « minotte ». — Tome VII, p. 74, avant dernière mesure, le *ré* croche doit être un *ré* noir.

